

Chers parents,

Nous déplorons une nouvelle fois l'utilisation frauduleuse des réseaux sociaux pour la diffusion d'images d'élèves et/ou de propos diffamatoires.

Les enfants ne se rendent pas toujours compte du caractère délictueux de leurs pratiques, et du fait qu'y déroger peut donner lieu à une plainte à la gendarmerie ou à la police.

Nous vous remercions de leur rappeler les règles de bon usage des médias électroniques, lesquels médias sont sous votre responsabilité.

Mes respects.

Le principal

Stéphane AMOZIGH